

var PP2002 - Forfait C pour soins infirmiers ([Population](#))**Description**

La variable indique si la personne répond aux critères 'forfait C pour soins infirmiers'. Le critère implique que la personne a l'accord d'un médecin-conseil pour un forfait C pour les soins à domicile pendant au moins trois mois (89 jours). Il peut s'agir d'un simple forfait B ou d'un forfait C pour des soins palliatifs.

Le forfait C est l'honoraire forfaitaire de l'infirmière qui dispense des soins à domicile à un patient lourdement dépendant. Il est accordé par journée de soins infirmiers. La dépendance en matière de soins du patient est évaluée à l'aide de [Katz-schaal](#). Les patients avec un forfait C ont un degré de dépendance 4 pour les activités suivantes Se laver, S'habiller, Transférer et se déplacer, Aller à la toilette; et un score de 3 ou 4 (au moins un score=4) pour Continence et/ou S'alimenter.

Le critère 'Forfait C pour soins infirmiers' est une situation de dépendance sur la base de laquelle le forfait pour malade chronique peut être accordé (voir remarques).

*Codification***Valeur Signification**

- | | |
|---|--|
| 0 | Ne répond pas au critère forfait C pour soins infirmiers |
| 1 | Répond au critère forfait C pour soins infirmiers |

Remarques

- Pour le calcul des trois mois (89 jours), les périodes donnant droit au forfait B et C sont cumulées. Si la période de trois mois couvre les deux forfaits, les personnes seront reprises dans cette variable et dans la variable PP2001 (Forfait B pour soins infirmiers). Les trois mois ne doivent pas nécessairement être des périodes ininterrompues. Elles doivent bien être dans la même année civile.
- Les personnes qui répondent au critère 'Forfait C pour soins infirmiers' et qui ont également eu des frais de soins élevés au cours de l'année civile concernée et précédente reçoivent le forfait pour malade chronique. Elles sont identifiables par le pseudocode nomenclature 740014 dans la base de données des soins de santé. Vous trouverez plus d'informations dans la variable [forfait pour malades chroniques](#).

Disponible

| Database | Variantes | Premières données | Dernières données |
|----------------------------|-----------|-------------------|-------------------|
| Population | ALL | 2002-01-01 | 2023-12-31 |

Code

PP2002

Format SAS

1. (numeric)

Variable(s) équivalente(s)

- [PP2001-Forfait B pour soins infirmiers](#)
- [ZORGFORFAIT-Forfait maladies chroniques](#)

Mots clés

[Prestations de soins de santé](#),
[Coûts](#),
[Avantages et statuts](#)

Source: Agence InterMutualiste (<https://aim-ima.be>)